Assemblée générale annuelle de la section locale 60018 du SSG de Shediac

7 juin 2023

Matt a commencé la réunion.

En présence;

* Matt Fields Président
* Gerry Finnigan Secrétaire
* Kelly Velazquez 1er VP
* Debbie Lewis 2e VP
* Bob Barclay Trésorier

Examen du dernier procès-verbal de l'AG :

Ils n'ont été publiés qu'il y a quelques instants. Nous venons de réaliser qu'ils n'ont pas été téléchargés jusqu'à présent. Gerry a proposé de les lire à voix haute pour les personnes présentes. Le groupe a demandé à les faire lire.

Proposé d'accepter le procès-verbal par : Gerry Finnigan - secondé par: Kelly Velazquez

Bruce Roy a suggéré plutôt que de demander qui est en faveur et qui s'oppose à simplement demander ‘’aucune opposition’’ ?

Matt : Y a-t-il une opposition? Aucun

Option d'accepter : proposé par Gerry Finnigan - secondé par: Lisa Léger

Rapport financier pour 2022 signé. Shanny avait trouvé une erreur de type et cette erreur a été corrigée. motion pour accepter la correction aux états financiers 2022 : proposée par Shanny Doucet ; secondé par Sophie.

Le fonds de grève a été épuisé pour couvrir en raison d'un plus grand nombre de membres en ligne et d'une période de grève plus longue que prévu. Proposez d'utiliser l'argent du fonds d'urgence pour payer le complément restant dû, puis transférez les fonds du fonds de grève pour remplacer les fonds du compte d'urgence. Bob Barclay a proposé de modifier la ligne "Divers" du budget 2023 de 500 $ à 6 000 $.

Proposé d'accepter la modification de la ligne "Divers": Bob Barclay - secondé par: Shanny Doucet. Aucune opposition

Proposé d'accepter le rapport du trésorier : par Gerry Finnigan - secondé par: (inaudible) Pas d'opposition

**RAPPORTS DES COMITÉS**

Rien à signaler car les comités viennent tout juste de redémarrer.

**MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS**

Gerry a déclaré qu'il n'avait rien reçu. (quelqu'un a dit) "Je l'ai envoyé à tout le local"

Gerry; Point de privilège : règlement local 13 article 1 : tout changement proposé doit être transmis au secrétaire au plus tard 30 jours avant l'assemblée.

Rien n'a été envoyé au secrétaire. Il doit être remis au secrétariat et le courriel n'a pas été envoyé au secrétariat.

Matt demande à Bruce s'il y a quelque chose à faire. "Je l'ai posté sur Facebook". La publication sur Facebook ne compte pas. Ce n'est pas une communication officielle approuvée.

Matt a confirmé que certains membres de l'exécutif l'ont obtenu mais pas tous et notamment Gerry (le secrétaire n'en a pas eu). Gerry a appelé la question de privilège. Le règlement est précis. Ce débat est irrecevable. Le règlement stipule clairement qu'il doit être transmis au secrétaire. Ce n'était pas.

Bruce dit que nous choisissons un détail technique. Il a suggéré qu'une nouvelle réunion pour amender les statuts soit convoquée dès que possible afin d'obtenir le vote des membres sur ces propositions. Matt a accepté. Facebook ne compte pas comme "étant posté".

Matt a cédé la parole au président du GSU, Bruce Roy, pour diriger les élections ?

Shanny point de privilège : le 1er VP a-t-il assumé le rôle de président ? Le président a-t-il autorisé l'exécutif à prendre des décisions sans sa contribution ? A également évoqué les dépenses pour payer les dépenses des membres de l'exécutif pour se rendre à la ligne de piquetage, à l'hôtel et à d'autres dépenses.

Matt a répondu : premier point Non. Je n'ai donné à personne de l'exécutif la permission de prendre ces décisions et je n'ai pas été inclus dans les réunions. Quelqu'un est devenu un voyou et m'a musclé. Je n'ai donné aucune instruction pour faire l'une de ces choses. Demandez au trésorier.

Bob a dit que Matt a été invité à rester ici, a été invité aux réunions.

Shanny a dit : ce n'est pas le problème, d'où vient l'argent ?

Bob : Sorti du perdiem.

Shanny : Il n'y a pas de ligne budgétaire dans le budget à laquelle appliquer cela.

Bruce est intervenu. Cette discussion n'est pas à l'ordre du jour aujourd'hui. Nous devons avancer.

Matt a suggéré qu'il y avait suffisamment d'intérêt pour la question pour enquêter sur les événements à la ligne de piquetage. Bruce a dit de l'apporter au bureau régional de l'AFPC.

Avant de passer aux élections, Bruce a salué l'action de la ligne de grève locale comme un exemple pour le reste du pays. Clin d'œil à Gerry pour son élection au poste de directeur des personnes handicapées. Randy Howard a été élu membre à vie du SSG.

**ÉLECTIONS (pour tous les postes de l'exécutif, y compris délégué syndical en chef et agent des communications)**

Explication : peut se porter volontaire ou être nommé par quelqu'un et doit avoir un secondeur.

**Président**

Gerry a nommé Matt Fields et secondé par Candace Belliveau. (accepté - parlant en son propre nom)

Kelly a nommé Debbie Lewis et secondé par Bob Barclay. (accepté - parlant en son propre nom)

Shanny Doucet : nominée par Sonia et secondé par Gerry Legace (Shanny a décliné et a déclaré son soutien à Mathieu)

Chaque candidat disposait de 3 minutes pour s'adresser au groupe.

Le vote a été ouvert aux participants.

Les gens rencontraient des difficultés techniques pour accéder à l'appareil de vote.

Fermature des votes:

Candidat retenu : Matthew Fields

**1er VP**

Kelly Velazquez : nominée par Chantal Clark et secondé par Debbie Lewis (refusée)

Debbie Lewis : nominée par Charline Leblanc-Wood et secondé par Nicole Vautour (refusée)

Gerry Finnigan: nominée par Candace Belliveau; secondé par Shanny Doucet (accepté - parlant en son propre nom) **Acclamé comme 1er VP**

**2e VP**

Laura Cleven: nominée par: Gerry Finnigan; secondé par Mathieu Fields (accepté - parlant en son propre nom) **Acclamé comme 2e VP**

Debbie Lewis: nominée par Brittany secondé par Charline LeBlanc-Wood (refusée)

**Treasurer**

Bob Barclay: nominée par : Kelly Velazquez; secondé par : Gerry Finnigan (refusée)

Bruce explique que nous avons besoin d'un trésorier pour avoir une section locale fonctionnelle ou être absorbé par le bureau de Moncton.

Candace a nominée Shanny Doucet et secondé par : Lisa Leger. (refusée)

Kelly a demandé si le trésorier devait travailler au bureau ? En raison de l'obligation de signer des chèques. Bob a expliqué que la banque est à Moncton et que la seule fois où vous devez entrer est de signer la carte en tant que signataire autorisé. Le trésorier peut certainement travailler à distance.

Candace Smith a nominée Lisa Leger et secondé par : Gerry. (refusée)

Mireille LeBlanc s'est portée volontaire secondé par : Candace Smith. **Acclamé**

**Secrétaire**

Matthew Fields a nominée Lisa Leger et secondé par : Gerry Finnigan (accepté) **Acclamé**

Tanya Wilson: Candace secondé par  Fern Michaels (refusée)

**Délégué syndical en chef**

Candice Belliveau: nominée par Gerry Finnigan secondé par by Lisa Leger (refusée)

**Chargée de communication**

Candace Belliveau: nominée par Gerry Finnigan secondé par Fern (refusée)

Candace Smith: nominée par: Lisa Leger; secondé par Candice Belliveau (accepté) **Acclamé**

Matthew, en tant que président nouvellement élu, s'est à nouveau adressé au groupe en invitant les gens à s'impliquer, à tendre la main, à essayer. Les choses ne sont pas toujours parfaites, mais sans commentaires et sans personnes qui viennent à nous, rien ne peut changer. Merci pour votre soutien.

Matt a invité les invités à prendre la parole en commençant par Bruce Roy, président national du SSG. De nouvelles rencontres régionales où une formation de 3 jours pour les cadres locaux.

Le vice-président régional Mike Leblanc a exprimé son plaisir de travailler avec la section locale ici à Shediac pendant la grève. Il a ajouté tous les nouveaux exécutables à la liste des administrateurs FB et s'est retiré lui-même.

Sancia, représentante régionale de l'AFPC, voulait s'assurer que nous faisions prêter le serment d'office. Elle a également mentionné de garder un œil sur le calendrier de l'éducation. La formation est ouverte à tous les membres et elle a encouragé les gens à s'inscrire. En ce qui concerne la situation de FB, au nom de l'AFPC, vous devez déposer une plainte officielle par écrit concernant le fiasco de FB.

Matthew remercie l'assemblée et lève la séance.

Les officiers nouvellement élus ont prêté serment en prononçant le serment d'office.